Development Cooperation Network
ITUC CSI IGB

FOCUS SYNDICAL sur le DÉVELOPPEMENT

NUMÉRO 13 SEPTEMBRE 2010

DANS CE NUMÉRO:

Éditorial	1
Actualités du réseau	2-4
Politiques de coopération au développement	5-6
Appels á projets	6
Ressources	7
Agenda 2010	8

Avec la contribution du programme des Acteurs Non Etatiques de l'Union européenne

1. Éditorial

ACCÉLÉRER L'EFFICACITÉ DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

La première Assemblée mondiale du Forum ouvert sur l'efficacité du développement et l'environnement propice des OSC a eu lieu du 27 au 30 septembre à Istanbul. Le but premier de cette assemblée est de discuter et adopter une première version d'un cadre sur l'efficacité des OSC basé sur les résultats des consultations nationales et thématiques qui ont eu lieu ces derniers mois.

Les conclusions de l'Assemblée mondiale doivent servir à interpeler les gouvernements sur la place et la contribution de la société civile dans la coopération au développement. Cette question reste fort controversée à de nombreux égards. Les gouvernements de nombreux pays en développement considèrent toujours la société civile comme une "opposition" ou, à tout le moins, comme un électron libre sur la scène politique nationale. Bien que le mouvement syndical, étant une des rares organisations de la société civile, jouisse d'une "liberté syndicale" officiellement reconnue (conventions 87 et 98 de l'OIT), le rapport annuel de la CSI sur les violations des libertés syndicales illustre abondamment la fragilité de ce droit d'organisation et de la liberté d'expression.

Le Programme d'action d'Accra reconnaissait très explicitement la contribution des OSC au développement et, dans le Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide (groupe de suivi officiel) siègent, depuis Accra, des représentants de la société civile sur un pied d'égalité avec les autres parties prenantes (gouvernements, bailleurs de fonds, multilatéraux, etc.). Toutefois, cette grande avancée s'est faite sur une base pragmatique et n'a pas (encore) arrêté un cadre adéquat et fondé sur des droits pour la participation des OSC. Pour qu'elle soit efficace, il lui faudrait un cadre légal qui crée les conditions d'un "droit d'initiative" et permette aux OSC d'être des acteurs "comme tels". C'est ce qu'ont retenu les organisations syndicales après plus de 50 années d'application de la convention 87 de l'OIT sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical.

L'Assemblée mondiale du Forum ouvert est la toute première étape du processus consistant à redéfinir la politique et le cadre d'action des OSC et des organisations syndicales dans le développement. Par ailleurs, le dialogue structuré avec l'Union européenne (voir le Bulletin précédent) revisite des questions similaires liées aux politiques de développement européennes. La CSI a fait un travail considérable sur ces questions, par des consultations avec ses affiliés nationaux dans les régions et par le biais des groupes de travail du RSCD. Les résultats de ces efforts seront rendus publics dans les semaines à venir sous forme de contribution aux débats mondial et européen. Il est également prévu de faire valoir ces prises de position dans les débats sur les politiques nationales qui précéderont le prochain Forum de haut niveau sur l'efficacité du développement qui aura lieu à Busan en 2011.

L'équipe du RSCD

> *"Il est possible de voir la démocratie à l'œuvre lorsque les syndicats sont en mesure d'intervenir librement, de promouvoir les négociations collectives, et de jouer pleinement leur rôle de partenaires sociaux dans le dialogue sur les politiques et l'avenir de leur nation."*
>
> Helen Clark lors du 2è Congrès de la CSI, Vancouver, juin 2010

2. Actualités du réseau

LE RÉSEAU SYNDICAL DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EN AMÉRIQUE LATINE PREND FORME

Le RSCD-AL (placé sous la houlette de la CSA, la Confédération syndicale des Amériques) s'est réuni les 12 et 13 septembre après la Consultation sur l'efficacité de la coopération au développement syndical et avant le séminaire organisé par l'Union européenne avec la société civile latino-américaine à Asunción, au Paraguay.

Une bonne vingtaine de délégués d'Argentine, du Paraguay, du Chili, du Venezuela, du Pérou, du Brésil, du Honduras, du Salvador, du Nicaragua, du Guatemala et de la République Dominicaine ont rencontré des représentants de la CSA et de la CSI pour étudier le suivi des discussions qui avaient eu lieu plus tôt dans l'année, au séminaire de formation du mois de mai.

Il a d'abord été question de la consultation et du document intitulé "Principes directeurs syndicaux sur l'efficacité du développement". Cet exercice rentre dans le cadre du processus de consultation régional en Afrique, en Asie et en Amérique latine réalisé par la CSI (Paola Simonetti) sur des thèmes afférents à la coopération au développement et à son efficacité. Le Forum sur l'efficacité du développement des OSC a également prêté son concours à cette consultation. Les participants ont travaillé sur le contenu des principes ainsi que sur les lignes directrices opérationnelles, formulant des remarques et des suggestions qui seront essentielles pour la finalisation du document d'ici la fin 2010.

La deuxième journée était consacrée à la participation du mouvement syndical latino-américain au séminaire sur la société civile européenne qui devait se tenir les jours suivants à Asunción. Dans le cadre de la préparation, les participants ont discuté de l'"Approche basée sur les acteurs" qui était présentée dans un document de travail de la CSI (Jan Dereymaeker). La discussion a permis de tracer les grandes lignes d'une éventuelle contribution syndicale à la réunion de l'Union européenne et d'arrêter plusieurs pistes pour améliorer l'encadrement de la coopération syndicale au développement, dans le respect de sa mission, de son action et de sa spécificité en tant qu'élément de la société civile, mais aussi en tant que partenaire social modelant, aux côtés du gouvernement et des employeurs, le développement économique et social.

L'ordre du jour prévoyait aussi un débat sur l'élaboration d'un plan de travail spécifique et sur l'agenda latino-américain de la coopération au développement. Le congrès 2011-2012 de la CSA devra conclure le débat politique en adoptant sa stratégie en matière de coopération. Un avant-projet a été présenté aux participants qui en ont discuté la portée et les propositions politiques.

Les participants ont aussi pris note de la proposition consistant à créer un Institut syndical pour la coopération au développement conçu pour être un instrument propre à la CSA destiné à améliorer la cohérence et la coordination de la coopération au développement syndical sur le continent. Il s'agissait ici aussi d'un premier avant-projet qui doit donner lieu à d'autres discussions avec les affiliés et les structures dirigeantes de la CSA.

EVALUATION 2010 DE LA BELGIQUE PAR LE CAD DE L'OCDE (CGSLB Belgique)

Entre les mois de novembre 2009 et juin 2010, le gouvernement belge a fait l'objet d'un examen et d'une évaluation du Comité de l'aide au développement (CAD) de l'OCDE s'agissant de son aide au développement. Cet examen par les pairs a pour but d'évaluer les progrès réalisés par un État membre dans sa politique de développement, d'en vérifier l'efficacité et de proposer des pratiques optimales. Dans ce cas particulier, la politique de développement de la Belgique a été examinée par le Canada et la Suisse.

Le Comité considère que le gouvernement belge a, d'une manière générale, bien amélioré la qualité de sa coopération du développement. Plusieurs recommandations et propositions ont été avancées en vue de poursuivre cette amélioration.

Lors d'une réunion des parties prenantes, le 2 septembre 2010, le Président, M. Eckhard Deutscher, a résumé les principaux points et les grands enjeux. Il a dit que la Belgique a de bons résultats dans les domaines suivants :

- En 2009, la Belgique a affecté 0,55% de son produit national brut (PNB) à la coopération au développement. Elle a l'intention d'en affecter 0,7% d'ici la fin 2010. Cela ferait de la Belgique le sixième pays donateur à atteindre l'objectif de 0,7%.
- L'examen a porté une attention particulière au fait que la Belgique était un des rares pays à continuer à soutenir des États fragiles à une époque ou d'autres donateurs s'en retirent.
- Le fait que la Belgique a amélioré son efficacité par la réforme et la modernisation de l'aide, par exemple par des accords avec des ONG et des universités (voir aussi la lettre d'information n°7 du RSCD "Les ONG belges ont-elles vendu leur âme au ministre de la coopération au développement ?"
- La réforme de l'aide humanitaire : une approche stratégique accrue et meilleure avec une importante augmentation de budget de 71% depuis 2004.

Parmi les grands défis :

- La Belgique doit élaborer de nouvelles stratégies pour rendre sa politique plus cohérente à l'avenir, en particulier en arrêtant une vision commune à toutes les autorités fédérales et régionales ayant en charge l'aide publique au développement.
- Aller de l'avant en insistant davantage sur l'efficacité de l'aide dans l'utilisation des antennes de terrain (au bon endroit et avec le bon savoir-faire), la décentralisation et la mise en place d'une culture de l'évaluation.
- La Belgique est par ailleurs invitée à sensibiliser davantage l'opinion publique.

La Belgique fait preuve d'une tendance croissante à s'engager dans les traités internationaux et encourage davantage la réflexion sur soi-même. Sa politique de développement a été renouvelée et de nouveaux arrêtés d'exécution sont en préparation. La Belgique s'est ainsi conformée à plusieurs recommandations du précédent examen par les pairs (2005) et se trouve, par la même occasion, fin prête pour faire face aux nouveaux défis.

La CGSLB se félicite que, pendant le processus de consultation de 2010, elle ait, en tant qu'organisation syndicale, eut la possibilité de participer aux discussions entre parties prenantes. Elle a également pu rencontrer, avec son partenaire local la FNTT (Fédération nationale des travailleurs du transport), l'équipe du CAD-OCDE lors de sa mission au Burundi, du 11 au 15 janvier 2010.

Cette rencontre nous a permis de souligner le rôle des organisations syndicales pour les travailleurs de l'économie informelle. Mais nous regrettons que le rapport final n'ait pas tenu compte de plusieurs points que nous, en tant que syndicat belge, avions abordés pendant le processus de consultation ou lors de la visite dans le pays. La CGSLB espère que le prochain examen par les pairs accordera une place plus tangible dans le rapport final à la contribution des organisations syndicales.

LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS (CGSLB Belgique)

Dans le monde, chaque année, la journée mondiale des enfants est célébrée. 215 millions d'enfants travaillent et 115 millions de ceux-ci sont exposés aux pires formes de travail définies dans la Convention 182 de l'OIT sur les pires formes du travail des enfants.

Le message du dernier rapport global du plan d'action mondial de l'OIT, le troisième, offre un bilan global plutôt mitigé. Des tendances positives se poursuivent. 172 Etats parties ont ratifié la Convention 182 sur les pires formes du travail des enfants. Dans la tranche d'âge des 5-14 ans, le travail des enfants a baissé de 10% et le travail dangereux de 31%. Les filles en âge de scolarité travaillent moins (-15 %). Toutefois, la situation s'est aggravée pour les 15-17 ans qui ont atteint l'âge légal de travail et qui sont employés dans des conditions dangereuses (+20%). A ce rythme par trop modeste, l'objectif 2016 d'élimination des pires formes de travail des enfants ne pourra pas être atteint.

Cette année 2010, à La Haye, une conférence internationale tripartite a adopté une feuille de route pour atteindre l'objectif 2016 en mettant l'accent sur l'importance d'actions sectorielles (agriculture et service) et dans l'économie informelle en générale.

Des actions complémentaires doivent être entreprises pour renforcer l'accès à l'éducation de base pour tous, instaurer un socle universel de protection sociale et promouvoir des politiques d'emploi productif pour ne pas devoir contraindre les enfants à travailler. Impliquer les partenaires sociaux reste alors ici l'assurance d'une mise en œuvre concrète, suivie et efficace.

Enfin, ce n'est pas la crise mondiale, économique et sociale actuelle qui doit ralentir les efforts globaux. Plus loin même, une éducation universelle d'ici 2015 est un Objectif du Millénaire qui repose sur l'abolition du travail des enfants et vice-versa. Un monde sans travail des enfants, c'est un monde qui éduque la société des travailleurs de demain et les acteurs d'un développement réellement durable.

Lire le texte complet

3. Politiques de coopération au développement

UNION EUROPÉENNE

UNE GARANTIE DE TRANSPARENCE DANS L'AIDE SUÉDOISE AU DÉVELOPPEMENT

Depuis le 1er janvier 2010, l'aide suédoise au développement est assortie d'une garantie de transparence. Cette garantie signifie que tous les documents publics et les informations publiques seront disponibles en ligne. Cette information doit expliquer quand, à qui et à quoi des sommes d'argent ont été allouées et quels résultats ont été obtenus.

Quels sont les objectifs ?

L'accès à plus d'informations sur l'aide devrait :

- fournir une meilleure base pour la planification, la gouvernance, les décisions et les priorités
- rendre plus visibles les résultats de l'aide au développement
- renforcer les conditions d'imputabilité à divers échelons
- limiter les possibilités de corruption, de double emploi et de mauvaise utilisation des ressources.

Synthèse de la garantie de transparence:

- La garantie de transparence s'applique à tous les acteurs publics qui ont reçu des fonds au titre de la ligne de dépense 7 (coopération internationale au développement)
- L'information englobe tous les documents et données d'une chaîne aboutissant à des décisions relatives à l'orientation et la répartition de l'aide, via des décisions, des paiements et des mises en œuvre de projets spécifiques au contrôle des projets à un niveau global également.
- L'information sera mise à la disposition du plus grand nombre possible d'utilisateurs, pour le plus grand nombre d'utilisations possible. Elle sera à la disposition de tous, gratuitement et sans obligations d'enregistrement ou d'autorisation.

Pour en savoir plus (anglais uniquement)

PUBLICATION DE L'ÉTUDE DEAR

La Commission européenne a publié le rapport de l'Étude sur l'expérience et les actions des grands acteurs européens actifs dans le domaine de l'éducation au développement et de la sensibilisation (anglais uniquement). Ce rapport a été rédigé dans le cadre du dialogue structurel sur l'efficacité des OSC dans le développement. Son contenu sera discuté lors de la conférence des 11-12 octobre qui réunira à Bruxelles des OSC, des eurodéputés, des représentants des États membres et des services de la Commission.

INTERNATIONAL

DÉCLARATION SYNDICALE AU SOMMET 2010 DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SUR LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Alors que les États membres des Nations unies se penchent sur les négociations visant à un Document final du prochain Sommet sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), qui se tiendra en septembre, les syndicats coordonnent leurs efforts pour s'assurer qu'effectivement leurs gouvernements s'engagent résolument à l'appel du secrétaire général de l'ONU de « Tenir les engagements pris »[1] pour réduire considérablement la pauvreté, la faim, le chômage et le sous-emploi, combler le

manque d'accès à l'éducation, aux soins de santé et à la protection sociale et lutter contre la dégradation climatique d'ici à 2015. C'est loin d'être une tâche facile compte tenu de la série de crises qui ont ébranlé les fondements de la stabilité sociale dans la communauté mondiale au cours des dernières années, tout en sapant gravement les efforts déployés par les pays en développement pour réaliser les OMD. Aujourd'hui, il est essentiel que tous les gouvernements continuent d'accomplir des efforts intenses en vue de mettre un terme durable à la crise économique, plutôt que de considérer la croissance renouvelée comme allant de soi et de cesser prématurément leurs efforts de reprise.

Lire la déclaration

COMITÉ DES ONG POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL; ÉTUDE SUR LES BONNES PRATIQUES POUR L'INTÉGRATION/INCLUSION SOCIALE

Le Comité des organisations non-gouvernementales pour le développement social (anglais) a récemment entamé, avec le soutien du Service de liaison non gouvernemental (SLNG) des Nations unies, un étude sur les bonnes pratiques pour l'intégration/inclusion sociale(anglais). Cette étude est censée contribuer aux travaux de la Commission des Nations unies pour le développement social (anglais) (CSocD) en 2011 et 2012 ainsi qu'aux rapports préparés par le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, en prévision des sessions de la CSocD.

Le thème de cette année se situe dans le prolongement de l'édition précédente sur "Les bonnes pratiques pour l'intégration sociale". L'étude a suscité une contribution de la société civile d'un grand intérêt qui a servi de toile de fond au rapport "L'intégration sociale en action : Histoires de la base" (anglais). Ce rapport a été mis à la disposition de la société civile et des représentants des États membres des Nations unies à New York et a été abondamment utilisé comme outil de persuasion pendant la 48e session (anglais) de la Commission pour le développement social.

Pour en savoir plus (anglais).

4. Appels à projets

FINANCEMENT DE PROJETS UE:

Appels à propositions et appels d'offres ouverts:

Droits humains

- Renforcer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les pays et les régions où ils sont les plus menacés

Veuillez également consulter la page concernant les appels à propositions pour les pays
Et le site web concernant le Dialogue Structuré - Pour un partenariat efficace pour le développement

5. Ressources

LE TABLEAU DE SUIVI DES OMD INDIQUE DE PROFONDS DÉFICITS DANS LE TRAVAIL DÉCENT

Les progrès dans la réalisation des OMD sont calculés en utilisant un ensemble de 21 cibles quantifiables et limitées dans le temps et de 60 indicateurs. La plupart des cibles devraient être atteintes en 2015, et ont pour date de référence 1990. Le Plan d'exécution évalue les progrès accomplis pour quelques-uns des indicateurs dans certaines régions, d'après les informations disponibles en juin 2010. Le tableau indique ce qu'il reste à faire pour atteindre l'OMD 1B sur le travail décent et montre l'importance de l'action syndicale pour le développement international.

Pour en savoir plus (anglais)

AVANT-PROJET DE DOCUMENT POLITIQUE DE BETTERAID CONCERNANT L'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT

La plateforme BetterAid vient de publier son avant-projet de document politique destiné à la consultation concernant l'efficacité du développement. Le document fait le point des contributions que les organisations de la société civile veulent présenter lors de la réunion HLFIV en Corée (décembre 2011). L'objectif est de passer des discussions sur l'efficacité de l'aide aux discussions sur l'efficacité de la coopération au développement et de proposer une architecture de développement plus appropriée.

Lire l'avant-projet

6. Agenda 2010

25-28 octobre	WP-Eff Réunion plénière (Paris)
25-29 octobre	Séminaire de renforcement des capacités RSCD + IIIème séminaire de onsultation sur l'efficacité de la coopération syndicale au développement (Singapore) *(à confirmer)*
10-12 novembre	Séminaire UE dialogue structurée Asie (New Delhi)
15 novembre	Groupe d'experts RSCD sur l'efficacité de la coopération syndicale au développement (Bruxelles)
16-18 novembre	Réunion du réseau RSCD (Bruxelles)
9-10 décembre	Journées européennes du développement (Bruxelles)

ITUC CSI IGB Development Cooperation Network

L'équipe RSCD:

Jaap Wienen (Secrétaire général adjoint de la CSI), Jan Dereymaeker (Chargé du réseau), Mamadou Diallo (Chargé de programme), Paola Simonetti (Chargée du projet politique et du plaidoyer), Luc Vermeersch (Chargé de l'information) et Peggy De Clercq (Assistante).